



SPORTS FACULTATIFS 2021/2022 - PROGRAMME DU SEMESTRE 2 - PERIODE DU 7 FEV. AU 24 JUIN 2022

Inscriptions du 22 au 28 janvier - - informations & conditions au verso du programme

VILLE DE
BULLE

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
KARATE 15h35-16h30 CONDEMINE Rue de la Vudalla 23 Bâtiment Dojo du 7 fév au 20 juin Moniteur : 079 315 37 03	NATATION DEBUTANT 15h40-16h30 BULLE CO Rue de la Léchère 40 Piscine du CO du 8 fév au 21 juin Moniteur : 079 158 42 52	NATATION DEBUTANT 16h40-17h30 BULLE CO Rue de la Léchère 40 Piscine du CO du 8 fév au 21 juin Moniteur : 079 158 42 52	KIDS VOLLEYBALL 15h35 -16h30 LECHERE Ch. Abbé-Maignon 10 Bâtiment Léchère du 10 fév au 23 juin Moniteur : 079 938 76 15
SELF-DEFENSE FILLES 15h35 - 16h30 TOUR Rue des Ecoles 4 Bâtiment Tourmaline du 7 fév au 20 juin Moniteur : 079 474 51 80	POLYSPORTS 15h35-16h30 TOUR Rue des Ecoles 4 Bâtiment Tourmaline du 8 fév au 21 juin Moniteur : 079 587 11 21	LIBERE TON POTENTIEL (gestion stress, respiration...) 15h45-16h45 BULLE Route de Riaz 14 du 8 fév au 21 juin Moniteur : 078 845 48 80	POLYSPORTS 15h35-16h30 CONDEMINE Chemin de Bouleyres 11 Bâtiment Bouleau du 10 fév au 23 juin Moniteur : 079 587 11 21
ZUMBA KIDS 15h35 - 16h30 CONDEMINE Rue de la Vudalla 23 Bâtiment Tilleul du 7 fév au 20 juin Moniteur : 079 554 19 12	ECOLE DE CIRQUE 15h35-16h30 BULLE Rue du Marché 28 Bâtiment sport Riéta du 8 fév au 21 juin Moniteur : 079 348 10 61	BADMINTON 15h35-16h30 CONDEMINE Chemin de Bouleyres 11 Bâtiment Bouleau du 8 fév au 21 juin Moniteur : 076 615 25 49	POLYSPORTS 15h35-16h30 LECHERE Ch. Abbé-Maignon 10 Bâtiment Léchère du 10 fév au 23 juin Moniteur : 079 158 42 52
ESCALADE 15h35 - 16h30 CONDEMINE Chemin de Bouleyres 11 Bâtiment Bouleau du 7 fév au 20 juin Moniteur : 079 654 32 91	VTT 16h30-18h00 BULLE Chemin de Bouleyres 11 devant bâtiment Bouleau du 3 mai au 21 juin Moniteur : 079 698 03 79	THEATRE IMPRO 15h45-16h45 LECHERE Ch. Abbé-Maignon 10 Bâtiment Léchère du 8 fév au 21 juin Moniteur : 077 412 96 67	BASKETBALL 15h35-16h30 CONDEMINE Rue de la Vudalla 23 Bâtiment Tilleul du 10 fév au 23 juin Moniteur : 079 315 62 86



Sports Facultatifs 2021-2022 Programme du 2ème semestre

VILLE DE
BULLE

- But** Les cours sont organisés par le Service des sports de la Ville de Bulle, et destinés aux élèves de 3 à 8H. Le but étant de faire découvrir diverses activités sportives aux enfants.
- Gratuité** Les cours sont mis à disposition par la Commune de Bulle et l'Etat de Fribourg, et sont gratuits pour les élèves du Cercle scolaire Bulle-Morlon. L'élève qui s'inscrit s'engage à assister à tous les cours de l'activité, et est tenu d'annoncer ses absences au responsable du cours, selon les coordonnées indiquées sur le programme du semestre.
- Programme** Le programme se trouve au dos de cette feuille.
Vous pouvez également le télécharger via le site de réservation, selon liens en bas de page.
- Inscriptions** Pour vous inscrire, merci de vous référer à l'image « S'INSCRIRE » en bas de page.
Les inscriptions sont confirmées, dans la limite des places disponibles, lorsque le formulaire en ligne est entièrement complété. **Aucune pré-réservation n'est possible.**
- Dates** Nous vous prions de vous référer aux dates et adresses mentionnées sur le programme d'inscription.
- Lieux** Les adresses des cours sont indiquées sur le programme, à côté de chaque activité.
Les plans des bâtiments sont disponibles dans le Bulletin d'information qui a été remis à votre enfant. Egalement disponibles en ligne, aux pages 18 à 20 : www.bulle.ch/publications/96161
- Natation** Cours uniquement pour débutants, les mardis OU les jeudis : vous ne pouvez pas vous inscrire sur les 2 jours. Le cours est destiné aux élèves qui n'arrivent pas nager 10 mètres en eau profonde.
Si nous constatons, lors du premier cours, que votre enfant nage déjà en eau profonde, nous nous permettrons de lui dire de ne plus venir pour donner la place aux vrais débutants.
- Equipement** Tenue de sport avec chaussures intérieures pour les activités sportives.
Tenue adaptée aux activités choisies.
- Trajets** Les parents sont responsables des déplacements. L'élève peut s'inscrire à n'importe quel cours correspondant à son degré, même s'il a lieu dans une autre école. L'élève ne peut pas entrer dans la salle sans la présence du moniteur.

Christophe Allaman - Chef du Service des Ecoles

Philippe Fragnière - Coordinateur des Sports

Inscriptions du 22 janvier à 10h00, au 28 janvier à 16h00



Inscription en ligne uniquement
via smartphone, PC, tablette.

www.bullemorlon.ch

bullemorlon.ch

<https://bullemorlon.ch>

(Le lien peut varier en fonction du

1 SEUL
COURS
PAR
ÉLÈVE
SVP